



Tous en grève le jeudi 27 mai

Emploi, conditions de travail, pouvoir d'achat, avenir des retraites sont au coeur des préoccupations des salariés du public et du privé. Ces revendications, portées par l'intersyndicale, sont à l'origine de nombreuses luttes et de journées d'action. Après le sommet social du 10 mai, qui s'est déroulé sur fond de gel des finances publiques, les organisations syndicales CFTD, CGT, FSU, Solidaires, UNSA appellent les salariés à manifester le jeudi 27 mai.

Donner la priorité au maintien des emplois

- Oui, les employeurs doivent privilégier l'emploi stable et investir dans les emplois futurs.
- Oui, des mesures doivent favoriser l'accès à l'emploi, en particulier pour les jeunes.
- Oui, les demandeurs d'emploi en fin de droits doivent bénéficier d'un accompagnement renforcé pour retrouver un emploi avec un revenu garanti.
- Non aux suppressions d'emplois publics et aux réorganisations forcées décidées dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP).

Améliorer les salaires et le pouvoir d'achat

- Oui au maintien du pouvoir d'achat et à la réduction des inégalités.
- Oui au ciblage des allègements de cotisations sociales en fonction des politiques d'emplois et de salaires.
- Oui au soutien du pouvoir d'achat par la suppression des deux derniers tiers provisionnels pour les contribuables payant la première tranche d'impôt sur le revenu et l'amélioration des minima sociaux.
- **Non à la politique de rigueur du gouvernement SARKOZY-FILLON !**

Face à la crise, les mesures sociales doivent être financées par la suppression du bouclier fiscal, la suppression de la défiscalisation des heures supplémentaires et la création d'une tranche d'impôt supplémentaire pour les hauts revenus.

L'avenir des retraites : un choix de société

- Emploi, conditions de travail, niveau de salaire, ont des conséquences directes sur les équilibres des régimes de retraite et sur le niveau des pensions. La pseudo-concertation qui s'engage sur la «réforme des retraites» inquiète les salariés. Elle doit garantir la pérennité du système par répartition en assurant son financement et en corrigeant les inégalités.
- Ni l'agenda, ni les bases de départ de discussion proposées aujourd'hui ne sont susceptibles de répondre aux besoins des retraites par répartition.
- Les seuls éléments de réforme proposée restent le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation dans un cadre budgétaire constant :
C'est inacceptable ! Les organisations syndicales CFTD, CGT, FSU, Solidaires, UNSA, n'accepteront pas un passage en force.

Rassemblements :

Carcassonne :

15 h au Portail des Jacobins.

Narbonne :

15 h devant la Sous-préfecture.